

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie D'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLÉES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 26 avril 2017

ÉTAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

Mme le Maire, Présidente,

M. GONTARD, Mme MAZARI - ALLEL, M. CASTELLI, M. BLUY, M. FOURNIER, Mme LAGRANGE, Mme REZOUALI, M. PEYRE, Mme ABEL RODET, M. GIORGIS, Mme PORTEFAIX, M. MONTAIGNAC, Mme GAGNIARD, M. BORBA DA COSTA, Mme GAILLARDET, Mme LABROT, M. BELHADJ, Mme CLAVEL, Mme LEFEVRE, Adjointes au Maire.

M. MATHIEU, Mme LICHIERE, M. ROCCI, M. FERREIRA, Mme ROZENBLIT, Mme BOUHASSANE, Mme CROYET, M. DELAHAYE, M. MARTINEZ - TOCABENS, Mme MOREL, Mme HADDAOUI, Mme CIPRIANI, M. EL KHATMI, Mme BELAÏDI, M. CERVANTES, M. YEMMOUNI, M. GROS, Mme MAS, M. GLEMOT, Mme GOILLIOT - XICLUNA, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL, M. CHRISTOS, Mme RIGAULT, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK, Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT REPRESENTES :

M. HOKMAYAN par M. GONTARD
M. HERMELIN par Mme MAZARI - ALLEL
M. AUDOYER GONZALEZ par Mme CROYET
M. LOTTIAUX par Mme RIGAULT
Mme LOUARD par Mme SEDDIK

ÉTAIT ABSENT :

M. VAUTE

XXX

Mme MOREL quitte l'assemblée au cours des débats relatifs au rapport n°1 donnant pouvoir à M. ROCCI.

Pendant les débats relatif au rapport n°2, M. BELHADJ quitte la salle donnant pouvoir à Mme LABROT.

Pendant la présentation du rapport n°4, M. CHRISTOS quitte la séance et donne pouvoir à Mme MAS.



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2017

2

URBANISME : Modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) dans le cadre des travaux de reconversion de la prison Sainte Anne - Validation de l'avis de la commission locale du secteur sauvegardé.

Mme HELLE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Afin de permettre la reconversion de l'ancienne prison Sainte Anne, le Conseil Municipal, par délibération n°6 du 14 décembre 2016, a demandé à Monsieur le Préfet de Vaucluse d'engager la procédure de modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du patrimoine (PSMV) approuvé le 12 juin 2007.

Ce projet est l'un des projets majeurs dans l'Intra Muros de la politique de requalification de l'espace urbain, de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine architectural, conduite par la Municipalité.

Située dans un emplacement stratégique du centre ancien, au pied du Rocher des Doms et à proximité du Palais des Papes, il doit être ambitieux tout en s'intégrant dans son environnement et en respectant le paysage urbain.

Il préserve et met en valeur le bâtiment historique tout en apportant une note contemporaine marquant un nouvel usage.

Ce parti pris, dont le résultat s'intègre parfaitement dans l'environnement et dont l'intérêt a été reconnu par tous, a nécessité quelques adaptations du PSMV en vigueur, de trois ordres :

- réduction du périmètre au contour du projet urbain,
- correction de hauteur maximale du bâti de la zone 3Uae,
- mise en compatibilité avec une proposition de réécriture architecturale contemporaine

Les propositions de modification du secteur AF (site de l'ancienne prison Sainte Anne et de ses abords immédiats) ci-annexées, ont donc été soumises à la commission locale du 22 mars 2017 qui a émis un avis favorable à l'unanimité.

Ces modifications après approbation du Conseil Municipal seront soumises à enquête publique.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29

Vu les articles L313-1 et R313-7 à R313-16 du code de l'environnement

Vu la délibération n°6 du Conseil Municipal du 14 décembre 2017

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission de l'Urbanisme, des Travaux, du Patrimoine et du Développement Territorial

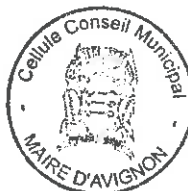
Commission des Finances, du Domaine Public et de l'Administration Générale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les modifications soumises à la commission locale du 22 mars 2017,
- **VALIDE** l'avis de la commission locale du secteur sauvegardé,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué (e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOPTE

Se sont abstenus : Mme MAS, M. GLEMOT, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX représenté par Mme RIGAULT, Mme RIGAULT.



**POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE MAIRE
Le Directeur Général des Services
M. Fabrice MARTINEZ**